

« CREVEZ EN PAIX MES FRÈRES,  
MAIS CREVEZ EN SILENCE,  
QU'ON NE PERÇOIVE QUE L'ÉCHO LOINTAIN  
DE VOS SOUFFRANCES ... »

Ceux qui ne comprennent pas aujourd'hui les causes des émeutes sont amnésiques, aveugles ou les deux. En effet cela fait 30 ans que les banlieues réclament justice. 25 années que des révoltes, des émeutes, des manifestations, des Marches, des réunions publiques, des cris de colère avec des revendications précises ont été formulés.

15 ans déjà que le Ministère de la Ville a été créé pour répondre à l'exclusion et à la misère sociale des quartiers dits défavorisés. Les Ministres passent avec leurs lots de promesses : Plan Marshall, Zones franches, DSQ, ZEP, ZUP, Emploi-Jeunes, Cohésion Sociale, etc.... La banlieue sert de dévouloir pour des ministres, élus et médias en mal de petites phrases assassines sur les « zones de non-droit », « les parents irresponsables », la mafiasation et autres « dérives islamistes ».

Les habitant(e)s des quartiers et notamment les jeunes sont stigmatisés et désignés comme responsables de toutes les **dérives de notre société**. Ça ne coûte pas cher de donner des leçons de civisme et de montrer du doigt les « racailles » ou les « sauvages » en les jetant à la vindicte populaire. Et ça peut rapporter gros. Les banlieues deviennent une problématique à part, dont on confie la gestion à la police et à la justice. Aujourd'hui, on nous présente ces « jeunes de banlieues » (sous-entendu ces noirs et ces arabes) qui brûlent comme des étrangers venus foutre le bordel en France.

Pourtant des Minguettes (1981) à Vaulx-en-Velin (1990), de Mantes-la-Jolie (1991) à Sartrouville (1991), de Dammarie-les-Lys (1997) à Toulouse (1998), de Lille (2000) à Clichy, le message est clair :

Assez des crimes policiers impunis, assez des contrôles au faciès, assez des écoles poubelles, assez de chômage programmé, assez de logements insalubres, assez des prisons, assez de hagra et d'humiliations ! Assez aussi des justices parallèles qui protègent les hommes politiques corrompus et qui condamnent systématiquement les plus faibles.

#### CES CRIS LÀ ONT ÉTÉ IGNORÉS OU ÉTOUFFÉS.

Comme sont toujours étouffées les souffrances silencieuses des millions de familles, d'hommes et de femmes, qui subissent au quotidien des violences sociales bien plus dévastatrices qu'une voiture qui brûle.

A travers le couvre-feu, le gouvernement y répond par la punition collective et une loi d'exception qui donne les pleins pouvoirs à la police. On met le couvercle sur la marmite et cela marquera pendant longtemps les mémoires de nos quartiers.

Il n'y aura jamais de paix dans nos quartiers tant qu'il n'y aura pas de justice et de réelle égalité.

Aucune pacification ni aucun couvre-feu ne nous empêcheront de continuer à nous battre pour cela, même lorsque les caméras auront détourné les yeux...

### PAS DE JUSTICE, PAS DE PAIX !

le MIB  
Mouvement de l'Immigration et des Banlieues  
<http://mib.ouvaton.org>



## ÉTAT D'URGENCE ?

### Au 1er Décembre 2005

- 4838 personnes interpellées
- 4402 gardes à vue
- 763 majeurs et 137 mineurs écroués
- 475 condamnés à la prison ferme
- 422 majeurs condamnés en comparution immédiate
- 95 % des écroués sont de nationalité française (100 % à Toulouse), quid des expulsions ?
- 11500 policiers en moyenne par nuit (10 novembre - 1er décembre)
- 62 % des interpellés le sont pour la première fois
- 26,8 % d'augmentation du nombre de mineur incarcérés d'octobre à Décembre (passant de 637 à 808 gamins)
- Ces 808 mineurs représentent 1,4 % des personnes détenues en France.

### Au 15 Décembre, de source Sarkozyenne

- 5200 personnes interpellées
- 838 inculpations.

### Pour plus d'infos :

<http://atouteslesvictimes.samizdat.net>  
<http://resistons.lautre.net>  
[http://listes.samizdat.net/sympa/Info/resistons\\_ensemble](http://listes.samizdat.net/sympa/Info/resistons_ensemble)

## ÉTAT DES LIEUX !

janvier 2006 - N° 42

# inf



[www.infosuds.org](http://www.infosuds.org)

# suds

On est tous des racailles

## CAPITALISM



## On a pas le sapin MAIS ON A TOUJOURS LES BOULES

Pendant des semaines le gouvernement a proclamé l'état d'urgence dans les quartiers populaires et le Parlement l'a prolongé jusqu'au 4 janvier.

Des semaines pendant lesquelles une répression très dure s'est abattue sur la partie la plus défavorisée de la jeunesse. Plus de 5000 arrestations, des jeunes déferés par centaines devant les tribunaux et condamnés à de lourdes peines de prison, d'autres d'origine étrangère expulsés de France, et tout cela dans l'indifférence quasi générale.

Des semaines qu'une loi ressortie directement d'une des époques les plus noires et les plus sanglantes de notre honteuse histoire coloniale autorise les pires attaques contre les droits démocratiques les plus fondamentaux (droit d'expression, d'organisation, de manifestation, de circulation, liberté de la presse) dans certains quartiers populaires.

Et parallèlement, exceptées de rares initiatives salutaires isolées, cela aura été de longues semaines marquées à gauche par l'absence de réaction, d'inaction et de tergiversation, silence à peine troublé par quelques communiqués de protestation.

Une grande partie de la gauche (et pas qu'au PS loin de là) est bien plus préoccupée par les incendies de voitures et de locaux que par le sort d'une jeunesse qui a bien assimilé (on le lui fait assez comprendre à coup d'humiliation, de flics et d'exclusion sociale) que ce monde ne lui réservait ni place ni avenir. La capitulation devant le discours sécuritaire de la droite et de l'extrême-droite relayé en boucle par les médias, après avoir permis la "lepénisation" des esprits, permet aujourd'hui des attaques contre les droits démocratiques, incroyables il y a peu encore, sans l'ombre d'une riposte à la hauteur.

Et plus globalement, ce sont les capitulations et les renoncements à gauche et notamment des grandes confédérations syndicales qui permettent à un gouvernement qui était aussi discrédité qu'affaibli, d'enchaîner les attaques sociales d'envergure, et de casser les luttes les unes après les autres sans grandes réactions, celles-ci s'étant retrouvées isolées.

C'est ce qui s'est passé au printemps 2005 avec la répression du mouvement lycéen : violences policières, arrestations, tribunaux, peines de prison, travaux d'intérêts généraux..., du

jamais vu dans l'histoire des mouvements lycéens. Pas de réaction ni de soutien massif. Là encore, la gauche bien pensante se retrouve pour stigmatiser "les casseurs"...

On envoie la police contre des postiers de Bègles et on vire des militants syndicaux, ce n'est pas courant ! Pas de grandes réactions. L'automne dernier, ce sont les marins marseillais de la SNCM qui sont abandonnés à la gendarmerie et à leur triste sort de privatisés, pendant qu'en secret, des chefs syndicaux font avec le gouvernement des tractations sur leur dos. Pourtant ils se battaient contre la privatisation, alors que celle d'EDF est à l'ordre du jour.

Tout comme les salariés de la Régie des Transports de Marseille dont la grève est déclarée illégale par la justice, ce qui est une première depuis 1945. Pas de réactions d'ampleur.

Les étrangers en général, les sans-papiers en particulier, font les frais du consensus politique mis en place après le 11 septembre 2001 : rafles massives pour remplir les charters, expulsions

De renoncement en capitulation, de désertion en collaboration, la presque totalité de la gauche politique, associative et syndicale a laissé s'installer une situation où une mesure aussi énorme que l'état d'urgence ne suscite au pire que des questionnements au sujet de son efficacité réelle, et au mieux, quelques communiqués indignés. Quand cette loi se retournera contre l'ensemble du mouvement social, il sera bien tard. Car ce genre de loi, tout comme les campagnes sécuritaires, n'ont jamais d'autres buts que de protéger l'ordre établi, celui des marchandises et du fric. Et la criminalisation des mouvements de contestation a toujours été une arme du pouvoir.

Mais l'explication politique essentielle de l'absence de réactions à l'état d'urgence se trouve dans le refus, de fait de la part de la presque totalité des organisations, de soutenir la révolte des jeunes de banlieues. Ne pas être amené à devoir les soutenir concrètement et politiquement. Mobiliser de suite, dès la proclamation de l'état d'urgence, posait forcément la question du soutien aux jeunes. Et comprendre et analyser le malaise des banlieues, c'est une chose, soutenir des jeunes qui se révoltent, s'en est une autre, surtout si il y a de la casse. Car il existe en fait un large consensus au sujet de la défense de "l'ordre républicain" dans l'ensemble de la gauche politique et associative (jusqu'à la gauche de la gauche). On se rappelle les glorieux appels à voter Chirac en 2002... Le manque de mobilisation contre l'état d'urgence est le reflet de ce consensus politique sur "l'ordre républicain". Plusieurs semaines plus tard, quand la révolte était finie et réprimée, pouvaient enfin avoir lieu des appels unitaires à manifester. Le soutien aux jeunes ne se posait plus. L'ordre républicain n'était plus en danger. On pouvait protester entre bons démocrates. La liste des organisations signataires de l'appel à manifester contre l'état d'urgence à Paris le 15 décembre 2005 est impressionnante. Il n'y a bien que cela qui soit impressionnant d'ailleurs...

En attendant, nous tous qui avons eu la rage devant cette apathie politique face à une agression gravissime, nous qui ne défendons pas l'ordre républicain car nous ne défendons pas un système social et économique injuste, qu'allons-nous faire ?

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR APRÈS LES ÉMEUTES :



de mineurs, double-peine viennent prolonger la liste noire des lois racistes et liberticides, dont la gauche parlementaire a voté une grande partie (dont la Loi sur la Sécurité Quotidienne). Dans tout l'hexagone, militants politiques et syndicaux se retrouvent poursuivis, interdits de séjour, emprisonnés grâce à une justice, qui une fois de plus, s'est mise aux ordres. Les dernières barrières défendant la liberté d'expression tombent les unes après les autres dans l'indifférence, pendant que l'ordre moral et la répression tétanisent la population.

Chaque secteur en lutte se retrouve laissé à son propre sort, à la défaite inévitable qui s'en suit. Il en est ainsi des banlieues. En plus dramatique car encore plus coupées du mouvement social.

# Etat d'urgence, Les précédents

La loi du 3 avril 1955 sur l'état d'urgence a été adoptée par l'Assemblée nationale sous le gouvernement d'Edgar Faure (radical socialiste). Elle a été reprise en mars 1956 dans le cadre des pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement de Guy Mollet (SFIO, ancêtre du parti socialiste) et appliquée notamment par François Mitterrand (ministre de l'intérieur en 1956).

Destinée à donner au gouvernement tous les pouvoirs pour réprimer le soulèvement de la population en Algérie, cette loi permit l'enfermement de 10 000 algériens de la métropole dans divers endroits, façon Guantanamo, hors de tout contrôle judiciaire ou démocratique.

C'est dans le contexte de l'état d'urgence que fut interdite toute manifestation en rapport avec les mouvements indépendantistes algériens et que le préfet de Paris, Maurice Papon, ordonna le massacre de plusieurs centaines de personnes lors de la manifestation parisienne du 17 octobre 1961 appelée par le FLN.

Avec l'irruption sur la scène politique de l'indépendantisme Kanak, la loi de 1955 a été activée une deuxième fois en décembre 1984 pour une durée de 6 mois. François Mitterrand était alors président de la République et Laurent Fabius, premier ministre.

## LA LOI

La loi sur l'état d'urgence est instituée "en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public" ou en cas d'évènements "présentant par leur nature et leur gravité, le caractère de calamité publique". Concentrant tous les pouvoirs dans les mains de la police, l'état d'urgence écarte tout contrôle a priori d'un juge sur la légalité des décisions prises et exécutées au cours de la période déterminée et sur le territoire défini par le préfet. Cette loi a servi tour à tour à mater la rébellion algérienne (1955-1962) et à contenir la rébellion Kanak (1984-1985).

Elle réapparaît aujourd'hui dans le cadre des "violences urbaines" que tout le monde, sauf De Villiers, Le Pen et Sarkozy, s'accorde à qualifier "d'insurrection liée aux problèmes sociaux". L'état d'urgence a été établi par un décret de Villepin le 2 novembre 2005 pour une durée de 12 jours. Ce décret a été confirmé par la loi du 18 novembre 2005 qui prolonge l'état d'urgence pour 3 mois, puis il est levé par le Président de la République le 4 janvier 2006.

Dans ses articles 5, 8 et 9, la loi sur l'état d'urgence donne au préfet la possibilité "d'interdire la circulation des personnes et des véhicules" (couvre feu), "d'interdire le séjour dans tout ou partie du département, à toute personne cherchant à entraver l'action des pouvoirs publics", "d'instituer des zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes est réglementé".

D'après les articles 6, 8 et 11, le préfet peut ordonner l'assignation à résidence de "toute personne dont l'activité s'avère dangereuse", la fermeture de salles de spectacles, débits de boisson, lieux de réunion... L'autorité administrative (la police) peut également procéder à des perquisitions à domicile, y compris de nuit, ainsi que "prendre toutes mesures pour assurer le contrôle de la presse, des publications de toute nature, de la radio et des représentations cinématographiques et théâtrales".

La définition du périmètre dans lequel la loi est appliquée relève du préfet qui apprécie au jour le jour s'il y a lieu d'appliquer l'état d'urgence dans un département et sur une zone donnée.

## L'Union Sacrée

La loi prorogeant l'état d'urgence pour une durée de 3 mois a été voté le 15 novembre 2005 à l'Assemblée Nationale par 346 voix pour (UMP+UDF), 146 voix contre (PCF+Verts+PS) et 3 abstentions (PS). En apparence, la droite réprime et l'opposition s'oppose. En apparence seulement : le 15 novembre, Jean Marc Ayrault, président du groupe PS à l'Assemblée nationale assure "ne pas être hostile au couvre-feu" et Laurent Fabius déclare "il ne suffit pas de décréter le couvre-feu, il faut aussi qu'il y ait sur le terrain les forces de sécurité maîtrisées qui puissent l'appliquer".

Sur la forme, le PS adopte la tactique de l'écran de fumée en confondant l'état d'urgence et le couvre-feu pour les mineurs qui résulte d'ailleurs de la loi Vaillant (PS) dite **Loi sur la Sécurité Quotidienne** de 2001 et qui est mise en place par les maires.

Sur le fond, le PS reste fidèle à son passé colonialiste. JM Ayrault fait savoir, dès le début des débats à l'Assemblée, que son groupe, le seul à disposer d'un nombre suffisant de députés, refusera de porter la loi du 18 novembre 2005 devant le Conseil Constitutionnel alors que tous

les spécialistes de droit constitutionnel, y compris ceux de droite, s'accordent à dire que la prorogation de l'état d'urgence aurait été déclarée non conforme à la Constitution parce que les conditions de "péril imminent" ou de "calamité publique" ne sont manifestement pas réunies. La loi est votée le jour même où la Direction Générale de la Police Nationale évoque un retour à la normale. A une petite différence près : le régime policier peut désormais être décrété en tout temps et en tout lieu...

Youri



# ENTRE RELEGATION ET EMEUTES BANLIEUE

Toulouse fut la première commune à adhérer aux dispositifs nationaux de la politique des quartiers avec la mise en œuvre dès 1977 de l'opération «Habitat et Vie Sociale», d'abord à Bagatelle puis à Tabar, Madrid et les Isards. Le «traitement social» des quartiers se poursuit en 1982 avec le dispositif «Développement Social des Quartiers», rebaptisé «Développement Social Urbain» en 1989, en y intégrant Empalot, Reynerie, puis Bordelongue et Bellefontaine. A partir de 1994, aux DSQ-DSU succèdent la première génération de «Contrats de Ville», généralement accompagnés de «dispositifs de prévention et d'actions» mis en oeuvre dans des domaines bien précis à travers les Conseils de Prévention de la Délinquance, des Zones d'Éducation Prioritaire, des Programmes Locaux de l'Habitat, ou encore un peu plus tard des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi, des Contrats Locaux de Sécurité, des Contrats Educatifs Locaux...

Mais la mort d'un jeune de la Reynerie, tué lors d'un contrôle de police en décembre 1998, provoque une semaine d'émeutes au Mirail, Empalot, La Faourette et les Isards. Ces premières révoltes urbaines de Toulouse révèlent l'aggravation des conditions de vie des habitants de ces quartiers et la faillite des politiques de la ville. Avec ses 25 000 habitants au dernier recensement de 1999, le Mirail (Reynerie et Bellefontaine) concentre 54% de logements sociaux contre 17% pour Toulouse (390 000 habitants) et le chômage y est récurrent (34,5% contre 18,7% à Toulouse en 1999). Puis l'explosion de l'usine voisine AZF en 2001 endommage durement le quartier, qui comprend une bonne partie des 35 000 logements endommagés (dont 50% d'HLM) et des 10 000 personnes à reloger... La ré-

ponse de la municipalité est alors de transformer de 2001 à 2008 le site d'AZF en Cité des biotechnologies (le Canceropôle, 850 millions d'euros) et d'initier sur ses quartiers alentours le Grand Projet de Ville (GPV, 314 millions d'euros). Ce dernier concerne les quartiers de Bellefontaine, Reynerie, Mirail Université, la Faourette, Papus, Tabar, Bordelongue et Empalot, soit 50 000 habitants (13% de la population toulousaine). Il a pour objectif officiel de favoriser l'équilibre social de la Ville et de transformer durablement ces quartiers pour les intégrer pleinement au développement de l'agglomération. L'amélioration prévue du cadre de vie des habitants s'applique à 12 630 logements sociaux (soit 38% du parc social toulousain) et à 9 500 logements privés, dont 18 copropriétés en difficulté. Afin d'améliorer l'habitat, les équipements publics et l'accessibilité de ces quartiers, 40% des grandes barres d'immeubles seront démolies, soit 2 000 logements dont 1500 sociaux. Mais seulement 700 logements seront reconstruits sur le territoire du GPV et 700 autres sur l'agglomération toulousaine, qui regroupe 21 communes... Et cette reconstruction se fera dans des immeubles nettement plus petits, de deux à trois étages, dont la moitié seront des logements privés. Les logements sociaux seront donc réduits des trois quarts dans le Grand Mirail afin d'y fixer des résidents plus solvables... Une Zone Franche Urbaine (ZFU) est ainsi implantée dans le GPV début 2004 pour y renforcer l'activité économique. Les entreprises qui s'installent en ZFU sont exonérées de charges sociales, de l'impôt sur les sociétés, de la taxe professionnelle et de la taxe foncière pendant 5 ans. En contrepartie, elles s'engagent à embaucher 30% de leurs salariés dans les «quartiers sensibles»

de la ZFU. Après deux ans de fonctionnement fin 2005, près de 600 entreprises s'y sont établies (BTP, mécanique de précision, télémarketing, informatique, architecture, professionnels de la santé, commerçants, artisans) et ont créé 718 emplois, mais seuls 62 personnes des quartiers du GPV ont été embauchés (soit moins de 9%)... Tandis que le chômage augmente de plus en plus en 2004 au Mirail (44% sur la Reynerie) alors qu'il diminue dans le reste de la commune (10,5%), deux nouvelles semaines d'émeutes éclatent à la Reynerie (puis à Bagatelle et à Empalot) en novembre 2005... La politique sociale de la ville toulousaine étant un échec complet, la municipalité tente désormais de normaliser les «quartiers difficiles» grâce au réaménagement urbain du GPV. Celui-ci n'améliore pas le nombre de logements sociaux sur la commune dont le taux reste inférieur à celui fixé par la loi (16% au lieu de 20%). Le dégageant de nouvelles voies de circulation permet par contre d'ouvrir de nouvelles perspectives... pour la police ! La démolition des logements sociaux favorise surtout la recomposition sociale du Mirail, destiné à devenir à terme un quartier résidentiel pour cadres moyens tandis que ses éléments populaires sont disséminés sur les communes périphériques. La proximité du canceropôle, qui devrait accueillir 4000 emplois dont 2200 chercheurs, ne sera d'ailleurs accessible qu'aux personnes hautement qualifiées. Mais la technopole toulousaine se développe aussi grâce à une importante main-d'oeuvre sous payée, puisque 18% des toulousains vivaient encore en 2004 en dessous du seuil de précarité (77 000 personnes percevant au maximum la moitié du salaire médian, soit 700 euros par mois)...

Téka

## Toulouse, la répression continue

Mi décembre, un mois après la fin des révoltes, les arrestations continuent. Un jeune de la Reynerie a été interpellé chez lui sur la base d'informations recueillies par les flics. Ce n'est pas un cas isolé, d'autres sont concernés à Toulouse mais aussi dans d'autres quartiers de notre "douce France" !

Pour le moment 17 jeunes ont été inculpés, dont 6-7 mineurs (difficile dans ce cas d'avoir de infos plus précises).

Suite aux différents procès, les peines sont lourdes : de 4 à 8 mois fermes avec pour certains des amendes allant jusqu'à 7500 euros. Lors d'une manif contre le couvre-feu et l'état d'urgence, un jeune s'est chopé 2 mois ferme pour outrage (il avait montré son derrière aux CRS).

Pour soutenir les inculpés, vous pouvez rejoindre le collectif "Pas de Justice, Pas de Paix" qui se réunit tous les jeudis à 18h30, Maison des Etudiants à la Faculté du Mirail. Ceux qui veulent peuvent envoyer des courriers de soutien aux inculpés ainsi qu'une participation financière pour les aider à cantiner, le collectif se chargera de les faire parvenir.

Dans les mois à venir, plusieurs procès en appel auront lieu, la mobilisation de toutes et tous est plus que nécessaire !

Contact : Collectif "Pas de Justice, Pas de Paix" [pjpp@laposte.net](mailto:pjpp@laposte.net)

## ON NE LAISSE PAS FAIRE, ON SE LAISSE PAS FAIRE

[HTTP://ATOUTESLESVICTIMES.SAMIZDAT.NET](http://atouteslesvictimes.samizdat.net)

# Halte à la surenchère sur le dos de la banlieue



Nous assistons depuis le début du mois de novembre 2005 à la publication de dizaines de communiqués, de tracts, d'analyses et de commentaires sur la révolte de la banlieue, qui n'a jamais suscité autant d'intérêt sur une période aussi courte. Ne me dites pas que c'est seulement par amour et altruisme pour cette banlieue ou pour ses habitants...

Toutes ces organisations ou personnalités, viennent parfois dans nos quartiers, au mieux pour une conférence ou un débat public et au pire (et malheureusement c'est le pire qui est la règle) pour l'écriture de leur bouquin, de leur mémoire universitaire, de leur article de journal, ou pour nous vendre la soupe de leur parti ou organisation.

Aux abonnés absents depuis plus de vingt ans sur nos quartiers, au moment où nos réalités faisaient les choux gras des médias charognards et des hommes et femmes politiques racistes et islamophobes, ils n'étaient préoccupés que par des stratégies carriéristes ou par le souci de renflouer les rangs de leurs organisations.

Depuis plus de 20 ans ils passent, certains repassent et la plupart grimpent sur notre dos, se font les dents sur nos côtelettes comme disent les jeunes, et obtiennent célébrité, promotion sociale et réussite professionnelle, pendant que nous restons enfermés dans nos ghettos avec une chape de plomb sur le chaudron, sans qu'une solidarité ou un soutien ne

se manifestent concrètement sur le terrain et au moment où nous en avons le plus besoin. Lors des bavures et crimes policiers, des jugements iniques, des expulsions musclées, des vagues de licenciement, etc., nous ne voyons pas ce zèle que certains manifestent aujourd'hui pour la banlieue.

Nous devons être vigilants sur ces soutiens conjoncturels et faire le tri dans tous ces "amis" de la banlieue qui vont oublier, une fois la vague médiatique estompée, ce qu'ils disent aujourd'hui. Et rien de mieux que les luttes et l'action de terrain pour nous aider à faire ce tri.

On a même vu une multitude d'acteurs issus de nos quartiers se bousculer pour jouer aux supplétifs ou servir la soupe à un gouvernement aux abois face à la crise dans nos quartiers. On aura vu défiler les gratteurs, les carriéristes, les opportunistes, les serviles, les traîtres et toutes sortes de bouffons prêts à islamiser, ethniciser, culturaliser, diaboliser et réprimer cette lutte et cette expression de la rage des petits frères dont certains ont affirmé : « lorsque je lance mon cocktail Molotov en fait je lance un appel au secours ».

On a même entendu et lu des "esprits éclairés" demander que les jeunes soient sanctionnés, alors qu'il s'agit de jeunes victimes qui doivent être soutenus dans leur combat, qui prend certes une forme particulière (au demeurant pas très différente de celles des viticulteurs, agriculteurs et

autres dockers) face à un État qui lui est seul responsable et coupable de l'instauration d'un système raciste, discriminant et néo-colonial.

Nous ne sommes pas étonnés que ce gouvernement n'entende pas ces cris de colère, mais ce qui surprend c'est que celles et ceux qui, au nom de leurs convictions politiques, philosophiques ou religieuses, sont censés être solidaires avec nous, sont eux-mêmes frappés d'une surdité chronique. C'est vrai que lorsque la banlieue tape fort, comme en ce moment, certains arrivent à recouvrer l'ouïe, mais malheureusement de manière temporaire, et le temps que d'autres causes à la mode ou à l'autre bout de la terre les attirent.

Au lieu de condamner ces jeunes, on devrait leur rendre hommage parce qu'ils ont été capables de prendre le flambeau de la lutte, de la contestation contre l'ordre policier et sécuritaire aux ordres de l'ultra-libéralisme destructeur. Ils le font avec un courage exemplaire malgré leur âge et malgré les sanctions et les condamnations qui pleuvent. Ils viennent donner une leçon à leurs aînés qui n'osent plus bousculer le nouvel ordre mondial et l'injustice qui frappe les classes populaires et le monde ouvrier.

Arrêtons donc de leur jeter la pierre, en 1968 les bourgeois qui jetaient des pavés et brûlaient des véhicules n'ont jamais été condamnés comme certains jeunes de nos quartiers à un an de prison ferme ; ils sont aujourd'hui aux commandes et dans les instances de décision, et qui oserait dire qu'ils auraient dû être sanctionnés pour leur révolte ? Bien au contraire, ils font même la fierté des gens de leur génération qui portent un regard accusateur et stigmatisant sur les gens des quartiers. Ces discours et ces regards sur leur lutte sont perçus par eux comme une trahison et comme un abandon à leur triste sort.

Nous devons réclamer effectivement la libération des jeunes condamnés par une justice qui a fait la preuve encore une fois de sa soumission au politique, et se rappeler que la politique aujourd'hui ferme les yeux et encourage même le retour en force des nostalgiques de la guerre d'Algérie, de l'OAS qui ont tué des innocents et posé des bombes, et cherche à réhabiliter son passé colonial.

Nous devons tous manifester une vigilance accrue et faire preuve de créativité pour transformer ces mouvements de révolte en véritable combat politique, et afin d'éviter que le couvercle de la répression et des promesses creuses ne vienne étouffer la voix de ces millions d'opprimés pour de longues années.

**Abdelaziz Chaambi**  
Novembre 2005

Abdelaziz Chaambi est travailleur social, membre fondateur de Diversité. Il est également membre du Collectif des Musulmans de France et du Mouvement des Indigènes de la République.

Etat d'urgence 2005



ENCORE UN RÉMAKE FÉREUX !